

**Commission scolaire de  
Kamouraska-Rivière-du-Loup**

**États financiers résumés  
au 30 juin 2014**



**Raymond Chabot  
Grant Thornton**

## **Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés**

Aux membres du conseil d'administration de  
la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
300, boul. de l'Hôtel-de-Ville  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5C6

Téléphone : 418 862-6396  
Télécopieur : 418 862-3570  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2014 et les états des résultats, des surplus cumulés, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes complémentaires pertinentes, sont tirés des états financiers audités de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'exercice terminé le 30 juin 2014. Nous avons exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 7 octobre 2014 (voir ci-dessous). Ni ces états financiers ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d'événements survenus après la date de notre rapport sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés ne saurait donc se substituer à la lecture des états financiers audités de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés**

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'exercice terminé le 30 juin 2014 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, conformément à la demande des commissaires.

Notre opinion sans réserve indique que les états financiers audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup au 30 juin 2014 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **Référentiel comptable et restriction à l'utilisation**

Notre rapport d'audit sur les états financiers audités, daté du 7 octobre 2014, contenait un paragraphe dans lequel nous attirions l'attention sur le fait que les informations présentées aux pages 300 à 452 du rapport financier TRAFICS ne sont pas auditées et que les états financiers de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion non modifiée en date du 1 octobre 2013. Les états financiers audités portant la signature électronique : 870473338 et présentés dans le format du rapport financier TRAFICS ont été préparés dans le but d'aider la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup à répondre aux exigences en matière d'information financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. En conséquence, il est possible que ces états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Étant donné que les états financiers résumés sont tirés des états financiers audités, il est également possible qu'ils ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Rivière-du-Loup  
Le 10 novembre 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A108840

## État de la situation financière

au 30 juin 2014

	A	B	C	D
	2014	2013	Variation \$	Variation %
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
01100 Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	12 217 194,81	13 971 456,76	-1 754 261,95	-13%
01190 Placements temporaires (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200 Subvention de fonctionnement à recevoir (pages 21 et 22)	9 268 132,95	8 209 868,76	1 058 264,19	13%
01400 Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 21)	306 087,60	570 977,38	-264 889,78	-46%
01480 Subvention à recevoir - Financement (page 22)	19 498 586,60	21 538 065,39	-2 039 478,79	-9%
01300 Taxe scolaire à recevoir	378 305,60	273 343,95	104 961,65	38%
01500 Débiteurs (page 23)	1 675 754,44	1 295 922,92	379 831,52	29%
01600 Stocks destinés à la revente	0,00	0,00	0,00	0%
01700 Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01450 Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01990 Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%
<b>00000 TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>43 344 062,00</b>	<b>45 859 635,16</b>	<b>-2 515 573,16</b>	<b>-5%</b>
<b>PASSIFS</b>				
03100 Emprunts temporaires (page 30)	0,00	0,00	0,00	0%
03500 Crédoeurs et frais courus à payer (page 31)	11 493 791,94	10 185 665,99	1 308 125,95	13%
03450 Subvention d'investissement reportée (CS à statut particulier) (page 32)	0,00	0,00	0,00	0%
03460 Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	4 015 382,58	3 821 156,57	194 226,01	5%
03400 Revenus perçus d'avance (page 33)	252 694,61	230 818,45	21 876,16	9%
03600 Provision pour avantages sociaux (page 34)	4 386 772,48	4 299 313,86	87 458,62	2%
03700 Dettes à long terme à la charge de la CS (page 35)	0,00	0,00	0,00	0%
03750 Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	72 861 426,10	71 489 745,00	1 371 681,10	2%
03250 Passif environnemental (page 36)	0,00	0,00	0,00	0%
03800 Autres passifs (page 36)	782 708,46	817 664,91	-34 956,45	-4%
<b>00010 TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>93 792 776,17</b>	<b>90 844 364,78</b>	<b>2 948 411,39</b>	<b>3%</b>
<b>00020 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>-50 448 714,17</b>	<b>-44 984 729,62</b>	<b>-5 463 984,55</b>	<b>12%</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>				
01800 Immobilisations corporelles (page 40)	66 419 370,48	59 847 374,05	6 571 996,43	11%
01970 Stocks de fournitures	0,00	0,00	0,00	0%
01900 Frais payés d'avance (page 49)	149 323,36	88 472,66	60 850,70	69%
<b>00030 TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>66 568 693,84</b>	<b>59 935 846,71</b>	<b>6 632 847,13</b>	<b>11%</b>
<b>03900 SURPLUS (DÉFICITS) ACCUMULÉS</b>	<b>16 119 979,67</b>	<b>14 951 117,09</b>	<b>1 168 862,58</b>	<b>8%</b>

## État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2014

	A	B	C	D	E	
	Budget 2014	Résultats réels 2014	Résultats réels 2013	Variation \$	Variation %	
<b>REVENUS</b>						
00010	Subvention de fonctionnement du MELS (page 50)	69 458 583	71 276 184,70	71 698 781,59	-422 596,89	-1%
00020	Subvention d'investissement (CS à statut particulier) (page 51)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	81 000	77 348,50	75 390,00	1 958,50	3%
00040	Taxe scolaire (page 53)	12 300 614	12 307 618,71	9 799 644,41	2 507 974,30	26%
00050	Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours (page 54)	852 000	1 002 657,15	878 193,40	124 463,75	14%
980	Ventes de biens et services (page 55)	4 960 410	6 040 711,57	5 593 012,25	447 699,32	8%
00060	Revenus divers (page 56)	480 000	916 196,08	816 599,57	99 596,51	12%
966	Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	159 492	194 214,84	152 565,18	41 649,66	27%
<b>00000</b>	<b>Total des revenus</b>	<b>88 292 099</b>	<b>91 814 931,55</b>	<b>89 014 186,40</b>	<b>2 800 745,15</b>	<b>3%</b>
<b>DÉPENSES</b>						
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	42 281 733	41 854 284,81	41 243 082,69	611 202,12	1%
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	19 975 600	20 185 306,62	18 448 817,88	1 736 488,74	9%
30000	Services d'appoint (page 83)	10 701 580	11 496 277,68	10 920 198,74	576 078,94	5%
50000	Activités administratives (page 84)	4 039 973	4 026 078,46	4 159 603,08	-133 524,62	-3%
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	9 324 216	9 719 487,16	9 197 928,39	521 558,77	6%
70000	Activités connexes (page 86)	2 843 326	3 364 634,24	4 588 668,81	-1 224 034,57	-27%
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	0	0,00	158,99	-158,99	-100%
<b>00100</b>	<b>Total des dépenses</b>	<b>89 166 428</b>	<b>90 646 068,97</b>	<b>88 558 458,58</b>	<b>2 087 610,39</b>	<b>2%</b>
<b>00200</b>	<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>-874 329</b>	<b>1 168 862,58</b>	<b>455 727,82</b>	<b>713 134,76</b>	<b>156%</b>

**État des surplus (déficits) accumulés**

Exercice terminé le 30 juin 2014

	A	B
	2014	2013
<b>00010 SURPLUS (DÉFICITS) ACCUMULÉS AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLIS</b>	14 951 117,09	14 495 389,27
00020 Redressements affectant les exercices antérieurs (page 120)	0,00	0,00
<b>00030 Solde redressé</b>	<b>14 951 117,09</b>	<b>14 495 389,27</b>
00040 Surplus (déficit) de l'exercice (page 3)	1 168 862,58	455 727,82
<b>90000 SURPLUS (DÉFICITS) ACCUMULÉS À LA FIN</b>	<b>16 119 979,67</b>	<b>14 951 117,09</b>

## État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice terminé le 30 juin 2014

	A Budget 2014	B Résultats réels 2014	C Résultats réels 2013
00010 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT	-41 054 176	-44 984 729,62	-41 300 543,15
00020 Redressements affectant les exercices antérieurs (page 120)	0	0,00	0,00
<b>00000 SOLDE REDRESSÉ</b>	<b>-41 054 176</b>	<b>-44 984 729,62</b>	<b>-41 300 543,15</b>
00030 Surplus (déficit) de l'exercice (page 3)	-874 329	1 168 862,58	455 727,82
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>			
00110 Acquisitions d'immobilisations corporelles (pages 41 et 42)	-9 905 993	-10 155 063,97	-7 516 016,17
00115 Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable (pages 41, 42 et 43)	0	-2 998,92	0,00
00120 Amortissement des immobilisations corporelles (page 43)	3 431 182	3 586 066,46	3 374 731,82
00130 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	0,00	158,99
00140 Produits de disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	0,00	424,34
00150 Réductions de valeur d'immobilisations corporelles (page 85)	0	0,00	0,00
00160 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (page 101)	0	0,00	0,00
<b>00100 Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>-6 474 811</b>	<b>-6 571 996,43</b>	<b>-4 140 701,02</b>
00200 Variation due aux stocks et aux frais payés d'avance	0	-60 850,70	786,73
<b>00300 AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>-7 349 140</b>	<b>-5 463 984,55</b>	<b>-3 684 186,47</b>
<b>90000 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>-48 403 316</b>	<b>-50 448 714,17</b>	<b>-44 984 729,62</b>

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2014

	A 2014	B 2013
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
00010 Surplus (déficit) de l'exercice (page 3)	1 168 862,58	455 727,82
<b>Éléments n'affectant pas les liquidités</b>		
00020 Créances douteuses	0,00	0,00
00030 Provisions liées aux placements	0,00	0,00
00040 Provision pour avantages sociaux futurs	87 458,62	435 883,50
00050 Stocks et frais payés d'avance	-60 850,70	786,73
00060 Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-194 214,84	-152 565,18
00070 Amortissement des frais reportés liés aux dettes	77 410,00	73 469,00
00080 Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	3 586 066,46	3 374 731,82
00090 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 3)	0,00	158,99
00100 Perte (gain) sur disposition de placements (page 56)	0,00	0,00
00110 Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	2 321 432,82	5 003 395,83
00120 Autres éléments hors trésorerie	0,00	
00121 Terrains reçus à titre gratuit	0,00	
00122 Réserve au Ministère	0,00	
<b>00000 LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 986 164,94</b>	<b>9 191 588,51</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
00210 Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-10 158 062,89	-7 516 016,17
00220 Produits de disposition d'immobilisations corporelles	0,00	424,34
00230 Sorties de fonds pour l'acquisition de placements de portefeuille et prêts	0,00	0,00
00240 Produits de disposition de placements de portefeuille et prêts	0,00	0,00
00250 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (sauf celles transférées à une entité du périmètre comptable)	0,00	0,00
<b>00200 LIQUIDITÉS (PROVENANT DES) UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-10 158 062,89</b>	<b>-7 515 591,83</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
00310 Utilisation du fonds d'amortissement afférent aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	0,00	0,00
00320 Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	19 911 000,00	7 732 000,00
00330 Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	-18 493 364,00	-5 145 364,00
00340 Produits provenant de l'émission de dettes à la charge de la CS	0,00	0,00
00350 Remboursement de dettes à la charge de la CS	0,00	-443 087,94
00360 Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	0,00	0,00
00370 Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	0,00	0,00
00380 Remboursement d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	0,00	0,00
<b>00300 LIQUIDITÉS (PROVENANT DES) UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>1 417 636,00</b>	<b>2 143 548,06</b>
<b>00400 AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS</b>	<b>-1 754 261,95</b>	<b>3 819 544,74</b>
00510 Liquidités au début de l'exercice	13 971 456,76	10 151 912,02
<b>90000 LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>12 217 194,81</b>	<b>13 971 456,76</b>

**Débiteurs**

Au 30 juin 2014

	A 2014	B 2013	C Variation \$	D Variation %
01510 Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité	898,64	0,00	898,64	100%
01520 Autres comptes à recevoir des usagers	932 971,64	769 155,33	163 816,31	21%
01920 Congés sabbatiques	231 908,93	234 884,73	-2 975,80	-1%
01540 Intérêts courus à recevoir	7 353,15	8 426,60	-1 073,45	-13%
01550 Avances aux commissions scolaires de l'île de MTL ou au CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0%
01555 Allocations pour les milieux défavorisés à recevoir du CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0%
01560 Avances à des employés de la commission scolaire	9 900,00	0,00	9 900,00	100%
01570 Taxes à la consommation à recevoir	494 332,08	283 769,28	210 562,80	74%
01575 Participation financière d'un particulier ou d'un organisme à recevoir	0,00	0,00	0,00	0%
01580 Transfert du gouvernement du Canada	0,00	0,00	0,00	0%
01585 Autres ventes de biens et services	0,00	0,00	0,00	0%
00010 Autres débiteurs	0,00	0,00	0,00	0%
00020 <i>Réservé au Ministère</i>	0,00			
00030 <i>Réservé au Ministère</i>	0,00			
00040 <i>Réservé au Ministère</i>	0,00			
<b>00100 Sous-total</b>	<b>1 677 364,44</b>	<b>1 296 235,94</b>	<b>381 128,50</b>	<b>29%</b>
01590 Provision pour créances douteuses	-1 610,00	-313,02	-1 296,98	414%
<b>90000 TOTAL</b>	<b>1 675 754,44</b>	<b>1 295 922,92</b>	<b>379 831,52</b>	<b>29%</b>

**Créditeurs et frais courus à payer**

Au 30 juin 2014

	A 2014	B 2013	C Variation \$	D Variation %
03520 Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	7 526 529,46	7 403 577,04	122 952,42	2%
03540 Fournisseurs	1 992 097,03	2 217 361,74	-225 264,71	-10%
03541 Comptes à payer - Immobilisations	1 067 033,97		1 067 033,97	100%
03545 Taxes à la consommation à payer	0,00	0,00	0,00	0%
03510 Retenues sur contrats	392 934,99	170 325,93	222 609,06	131%
03560 Avances des commissions scolaires de l'île de MTL ou du CGTSIM	0,00	0,00	0,00	0%
03570 Intérêts courus sur les billets et les autres dettes à long terme à la charge de la CS	0,00	0,00	0,00	0%
03580 Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (Règles budgétaires)	330 944,82	254 836,43	76 108,39	30%
03585 Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (autres que règles budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0%
03200 Subventions à rembourser	0,00	0,00	0,00	0%
03850 Congés sabbatiques	127 555,11	95 923,56	31 631,55	33%
03860 Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	56 696,56	43 641,29	13 055,27	30%
03590 Autres éléments créditeurs	0,00	0,00	0,00	0%
00010 <i>Réservé au Ministère</i>	0,00			
00020 <i>Réservé au Ministère</i>	0,00			
00030 <i>Réservé au Ministère</i>	0,00			
<b>90000 TOTAL</b>	<b>11 493 791,94</b>	<b>10 185 665,99</b>	<b>1 308 125,95</b>	<b>13%</b>

## Détail des immobilisations corporelles

Au 30 juin 2014

		Coût				Amortissement accumulé				Valeur comptable nette au 30 juin 2014	Valeur comptable nette au 30 juin 2013
		Solde au 30 juin 2013	Acquisitions	Dispositions et réduction de valeur	Solde à la fin	Solde au 30 juin 2013	Amortissement	Dispositions et réductions de valeur	Solde à la fin		
	Terrains										
01810	Terrains	1 660 186,89	0,00	0,00	1 660 186,89					1 660 186,89	1 660 186,89
	Aménagements										
01811	Aménagements de terrain (10 ans)	391 238,17	31 218,62	0,00	422 456,79	99 130,95	41 650,58	0,00	140 781,53	281 675,26	292 107,22
01813	Aménagements de terrain (20 ans)	3 396 553,37	983 195,77	0,00	4 379 749,14	277 109,73	188 287,64	0,00	465 397,37	3 914 351,77	3 119 443,64
	Bâtiments										
01801	Bâtiments acquis avant le 1er juillet 2008 (35 ans)	97 460 602,09	0,00	0,00	97 460 602,09	72 016 189,78	1 289 193,95	0,00	73 306 383,73	24 155 218,36	25 444 412,31
01820	Bâtiments (20 ans)	41 857,20	0,00	0,00	41 857,20	3 167,86	2 092,87	0,00	5 260,73	36 596,47	38 689,34
01822	Bâtiments (40 ans)	977 984,18	2 131 121,97	0,00	3 109 106,15	55 950,58	22 716,10	0,00	78 666,68	3 030 439,47	922 033,60
01824	Bâtiments (50 ans)	1 814 513,09	0,00	0,00	1 814 513,09	133 063,77	36 290,22	0,00	169 353,99	1 645 159,10	1 681 449,32
01826	Améliorations locatives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Améliorations et transformations majeures										
01878	Améliorations et rénovations majeures (15 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01880	Améliorations et rénovations majeures (25 ans)	5 893 952,67	3 199 326,09	0,00	9 093 278,76	298 068,38	267 091,60	0,00	565 159,98	8 528 118,78	5 595 884,29
01882	Améliorations et rénovations majeures (30 ans)	5 087 850,90	1 142 982,27	0,00	6 230 833,17	395 655,13	178 041,96	0,00	573 697,09	5 657 136,08	4 692 195,77
01884	Améliorations et rénovations majeures (40 ans)	11 666 704,88	1 115 352,71	0,00	12 782 057,59	810 562,57	299 395,60	0,00	1 109 978,17	11 672 079,42	10 856 122,31
	Matériel et équipement										
01803	Équipements acquis avant le 1er juillet 2008 (5 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01830	Mobilier et équipement de bureau	379 275,52	85 799,48	48 803,41	416 271,59	166 054,52	77 238,13	48 803,41	194 489,24	221 782,35	213 221,00
01832	Autres équipements	287 733,76	99 796,78	0,00	387 530,54	39 338,81	22 278,66	0,00	61 617,47	325 913,07	248 394,95
01840	Équipement informatique	1 166 470,46	467 688,77	459 760,48	1 174 398,75	638 506,34	344 110,29	459 760,48	522 855,15	661 543,80	527 965,12
01842	Équipement de communication multimédia	894 230,72	364 019,13	18 625,94	1 239 623,91	312 313,29	212 987,16	18 625,94	508 674,51	732 949,40	581 917,43
01844	Matériel roulant	91 441,28	23 933,01	52 038,13	63 336,16	56 855,73	15 564,83	52 038,13	20 382,43	42 953,73	34 585,55
01848	Documents de bibliothèque	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01850	Manuels scolaires (achats initiaux)	839 329,59	0,00	0,00	839 329,59	535 253,07	163 696,21	0,00	698 949,28	140 380,31	304 076,52
	Équipement spécialisé reliés à l'éducation										
01834	Équipement spécialisé (10 ans)	1 242 635,45	278 807,08	0,00	1 521 442,53	294 209,78	134 847,56	0,00	429 057,34	1 092 385,19	948 425,67
01836	Équipement spécialisé (20 ans)	988 873,62	209 966,76	0,00	1 198 840,38	95 728,93	56 641,88	0,00	152 370,81	1 046 469,57	893 144,69
	Développement informatique										
01846	Développement informatique	700 220,12	24 854,45	195 900,71	529 173,86	377 165,46	132 620,00	195 900,71	313 884,76	215 289,11	323 054,66
	Réseaux complexes										
01852	Réseau de télécommunication	2 026 425,61	0,00	0,00	2 026 425,61	556 361,84	101 321,22	0,00	657 683,06	1 368 742,55	1 470 063,77
90000	TOTAL	137 008 079,57	10 168 082,89	775 128,67	146 391 013,79	77 160 705,52	3 586 066,46	775 128,67	79 971 643,31	86 419 370,48	59 847 374,06

## Dépenses par nature

Exercice terminé le 30 juin 2014

	A BUDGET 2014	B 2014	C 2013	D Variation \$	E Variation %
<b>ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION</b>					
00010	Rémunération enseignant (page 91)	36 377 830	35 493 678,05	35 142 611,30	351 066,75 1%
00020	Rémunération non-enseignant (page 91)	0	15 370,08	18 569,59	-3 199,51 -17%
00030	Contribution de l'employeur (page 81)	3 627 888	3 891 261,23	3 861 956,25	29 304,98 1%
00040	Frais de déplacement (page 81)	39 500	91 052,94	103 970,44	-12 917,50 -12%
00050	Fournitures et matériel (page 81)	1 716 522	1 587 428,90	1 539 262,47	48 166,43 3%
00060	Services, honoraires et contrats (page 81)	449 800	548 753,00	430 352,68	118 400,32 28%
00070	Autres charges (page 81)	5 000	47 682,32	147 052,85	-99 370,53 -68%
00000	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>42 216 540</b>	<b>41 675 226,52</b>	<b>41 243 775,58</b>	<b>431 450,94</b> <b>1%</b>
<b>ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION</b>					
00110	Rémunération enseignant (page 92)	2 093 043	2 237 093,33	2 223 175,71	13 917,62 1%
00120	Rémunération non-enseignant (page 92)	11 518 675	11 660 548,64	11 177 732,38	482 816,26 4%
00130	Contribution de l'employeur (page 82)	1 693 373	1 629 275,51	1 543 443,11	85 832,40 6%
00140	Frais de déplacement (page 82)	394 045	365 972,93	376 000,28	-10 027,35 -3%
00150	Fournitures et matériel (page 82)	1 328 388	1 558 070,88	1 065 316,22	492 754,66 46%
00160	Services, honoraires et contrats (page 82)	2 336 449	2 418 067,35	1 611 353,11	806 714,24 50%
00170	Autres charges (page 82)	611 627	387 307,71	142 652,88	244 654,83 172%
00100	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>19 975 600</b>	<b>20 256 336,35</b>	<b>18 139 673,69</b>	<b>2 116 662,66</b> <b>12%</b>
<b>SERVICES D'APPOINT</b>					
00210	Rémunération enseignant (page 93)	0	0,00	0,00	0,00 0%
00220	Rémunération non-enseignant (page 93)	2 374 736	2 874 194,92	2 470 418,25	403 776,67 16%
00230	Contribution de l'employeur (page 83)	237 921	354 819,93	300 173,02	54 646,91 18%
00240	Frais de déplacement (page 83)	0	5 666,74	5 207,91	458,83 9%
00250	Fournitures et matériel (page 83)	947 371	547 688,82	597 869,96	-50 181,14 -8%
00260	Services, honoraires et contrats (page 83)	7 067 019	7 547 733,65	7 429 375,47	118 358,18 2%
00270	Autres charges (page 83)	74 533	113 924,76	97 249,35	16 675,41 17%
00200	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>10 701 580</b>	<b>11 444 028,82</b>	<b>10 900 293,96</b>	<b>543 734,86</b> <b>5%</b>

## Dépenses par nature (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2014

	A BUDGET 2014	B 2014	C 2013	D Variation \$	E Variation %
<b>ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES</b>					
00310 Rémunération enseignant (page 94)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00320 Rémunération non-enseignant (page 94)	2 913 778	2 993 872,04	2 928 254,47	65 617,57	2%
00330 Contribution de l'employeur (page 84)	325 914	337 454,16	328 352,65	9 101,51	3%
00340 Frais de déplacement (page 84)	120 891	102 925,16	97 541,09	5 384,07	6%
00350 Fournitures et matériel (page 84)	155 287	136 388,07	124 459,59	11 928,48	10%
00360 Services, honoraires et contrats (page 84)	493 057	486 740,20	538 721,90	-51 981,70	-10%
00370 Autres charges (page 84)	31 046	27 420,59	48 219,79	-20 799,20	-43%
<b>00300 SOUS-TOTAL</b>	<b>4 039 973</b>	<b>4 084 800,22</b>	<b>4 065 549,49</b>	<b>19 250,73</b>	<b>0%</b>
<b>ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES</b>					
00410 Rémunération enseignant (page 95)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00420 Rémunération non-enseignant (page 95)	1 675 319	1 689 546,47	1 639 408,49	50 137,98	3%
00430 Contribution de l'employeur (page 85)	192 551	210 428,17	203 125,68	7 302,49	4%
00440 Frais de déplacement (page 85)	2 600	3 844,86	3 939,76	-94,90	-2%
00450 Fournitures et matériel (page 85)	2 352 640	2 443 672,42	2 322 226,28	121 446,14	5%
00460 Services, honoraires et contrats (page 85)	1 669 074	1 772 545,57	1 659 801,05	112 744,52	7%
00470 Autres charges (page 85)	850	1 671,14	1 222,28	448,86	37%
<b>00400 SOUS-TOTAL</b>	<b>5 893 034</b>	<b>6 121 708,63</b>	<b>5 829 723,54</b>	<b>291 985,09</b>	<b>5%</b>
<b>ACTIVITÉS CONNEXES</b>					
00510 Rémunération enseignant (page 96)	97 264	365 398,78	229 089,80	136 308,98	60%
00520 Rémunération non-enseignant (page 96)	242 345	309 360,67	508 022,25	-198 661,58	-39%
00530 Contribution de l'employeur (page 86)	41 280	68 744,57	74 722,81	-5 978,24	-8%
00540 Frais de déplacement (page 86)	18 709	20 427,89	27 346,55	-6 918,66	-25%
00550 Fournitures et matériel (page 86)	4 500	1 678,56	415 878,40	-414 199,84	-100%
00560 Services, honoraires et contrats (page 86)	99 525	65 210,57	614 805,97	-549 595,40	-89%
00570 Autres charges (page 86)	9 600	69 609,70	166 851,88	-97 242,18	-58%
<b>00050 SOUS-TOTAL</b>	<b>513 223</b>	<b>900 430,74</b>	<b>2 036 717,66</b>	<b>-1 136 286,92</b>	<b>-56%</b>

## Dépenses par nature (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2014

	A BUDGET 2014	B 2014	C 2013	D Variation \$	E Variation %
<b>IMMOBILISATIONS</b>					
00610 Amortissement - Bâtiments (page 43)	1 347 526	1 350 293,14	1 430 172,61	-79 879,47	-6%
00620 Amortissement - Améliorations majeures aux bâtiments (page 43)	651 010	744 529,16	548 549,15	195 980,01	36%
00630 Amortissement - Aménagements (page 43)	183 909	229 938,22	138 888,50	91 049,72	66%
00640 Amortissement - Réseaux complexes (page 43)	101 321	101 321,22	101 321,27	-0,05	0%
00650 Amortissement - Matériel et équipement (page 43)	831 422	835 875,28	870 774,46	-34 899,18	-4%
00660 Amortissement - Équipements spécialisés (page 43)	189 362	191 489,44	149 166,70	42 322,74	28%
00670 Amortissement - Développement informatique (page 43)	126 632	132 620,00	135 859,13	-3 239,13	-2%
00680 Moins-value (page 85)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00690 Perte (gain) sur dispositions (pages 100 et 101)	0	0,00	158,99	-158,99	-100%
00695 Abandon de travaux en cours (page 85)	0	0,00	0,00	0,00	0%
<b>00600 SOUS-TOTAL</b>	<b>3 431 182</b>	<b>3 586 066,46</b>	<b>3 374 890,81</b>	<b>211 175,65</b>	<b>6%</b>
<b>CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS</b>					
00710 Débiteurs - Provision pour créances douteuses (page 86)	0	1 610,00	313,02	1 296,98	414%
00720 Placements - Provision pour créances douteuses (page 86)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00725 Passif environnemental - Réévaluation (page 86)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00730 Provision pour congés de maladie (excluant contributions employeur) (page 34)	62 872	59 234,76	39 743,29	19 491,47	49%
00740 Provision pour vacances (excluant contributions employeur) (page 34)	151 730	48 686,12	127 660,39	-78 974,27	-62%
00750 Provision pour heures supplémentaires cumulées (excluant contributions employeur) (page 34)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00760 Provision pour indemnités de départ (excluant contributions employeur) (page 34)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00770 Provision pour assurance-traitement et autres congés sociaux (excluant contributions employeur) (page 34)	-299 063	-44 225,24	71 482,83	-115 708,07	-162%
00780 Provision pour contributions employeur sur avantages sociaux (RRQ, AE, FSS, CSST, etc.) (page 86)	149 654	23 762,98	196 996,99	-173 234,01	-88%
<b>00700 SOUS-TOTAL</b>	<b>65 193</b>	<b>89 068,62</b>	<b>436 196,52</b>	<b>-347 127,90</b>	<b>-80%</b>
<b>SERVICE DE LA DETTE</b>					
00810 Service de la dette (page 86)	2 330 103	2 488 402,61	2 531 637,33	-43 234,72	-2%
<b>00800 SOUS-TOTAL</b>	<b>2 330 103</b>	<b>2 488 402,61</b>	<b>2 531 637,33</b>	<b>-43 234,72</b>	<b>-2%</b>
<b>90000 TOTAL DÉPENSES</b>	<b>89 166 428</b>	<b>90 646 068,97</b>	<b>88 558 458,58</b>	<b>2 087 610,39</b>	<b>2%</b>

## **Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup**

### **Notes complémentaires**

au 30 juin 2014

---

#### **1 - STATUTS**

La Commission scolaire est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3).

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de la Commission scolaire sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public et l'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements fournis dans les états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

##### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers de la Commission scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des dépenses de la période présentée dans les états financiers. Des estimations et des hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, tels que la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour créances douteuses, l'amortissement des contributions reportées et le passif environnemental. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

##### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Commission scolaire consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

##### **Actifs financiers**

Les placements temporaires sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur de marché.

Les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est imputée aux dépenses.

Les stocks destinés à la vente sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

## Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup

### Notes complémentaires

au 30 juin 2014

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût. Ils sont réduits au moyen d'une provision pour moins-value lorsqu'une baisse de valeur durable est constatée. La variation de la période de cette provision est imputée à la dépense. Les provisions pour moins-value ne sont pas subséquemment annulées si la valeur du placement remonte par la suite.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

#### **Passifs**

##### *Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations*

Les contributions reçues relativement à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportées et virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes durées que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent, conformément aux stipulations dont sont assortis ces paiements de transfert.

##### *Revenus reportés*

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans une période ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés au passif de l'état de la situation financière.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus reportés s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- √ Une clause de finalité qui ne laisse à la Commission scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- √ Une clause temporelle future qui ne laisse à la Commission scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à la période ou aux périodes au cours desquelles les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- √ Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert, telles que le remboursement des ressources transférées.

##### *Régime de retraite*

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, au Régime de retraite des enseignants ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont acquittées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées dans les états financiers.

## Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup

### Notes complémentaires

au 30 juin 2014

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### *Autres avantages sociaux futurs*

Les obligations à long terme découlant d'autres avantages sociaux accordés à des employés, tels les congés de maladie, les vacances, les heures supplémentaires accumulées, l'assurance traitement et les autres congés sociaux (maternité, paternité), sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est imputée aux dépenses.

##### *Passif environnemental*

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Commission scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif environnemental dès que la contamination survient ou dès que la Commission scolaire en est informée. Le passif environnemental comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a signifié qu'il prendra en charge les coûts découlant de la réhabilitation de terrains contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations de ces passifs au 30 juin 2014. La commission scolaire est donc en mesure de constater un compte à recevoir du gouvernement du Québec afin de compenser les coûts liés à ce passif environnemental. Tout passif constaté après le 31 mars 2011 pour des terrains non inventoriés à cette date est pris en charge par la commission scolaire et est inscrit aux résultats dans l'exercice concerné.

#### **Actifs non financiers**

##### *Immobilisations*

Les immobilisations sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

## Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup

### Notes complémentaires

au 30 juin 2014

#### 2 - PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)

Aménagements des terrains	10 et 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Matériel roulant	
Autre équipement	
Équipement spécialisé lié à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans
Logiciels, autres que les versions initiales	3 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

## Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup

### Notes complémentaires

au 30 juin 2014

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés et sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même période que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'acquisition de terrains sont constatées dans les revenus de la période où les terrains sont acquis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation doit être réduit pour refléter la baisse de valeur.

#### *Stocks*

Les stocks composés de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des activités au cours de la ou des prochaines périodes sont présentés à titre d'actifs non financiers. Les stocks destinés à la vente sont présentés à titre d'actifs financiers et sont évalués au coût, lequel est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### *Frais payés d'avance*

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de la période pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours de la ou des prochaines périodes. Ces frais seront imputés aux dépenses au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

#### **Constatation des revenus**

Les revenus de subventions du MELS et des autres ministères et organismes sont constatés dans la période au cours de laquelle les transferts ont été autorisés et si la commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cette période. La direction est d'avis que l'autorisation de payer fait partie intégrante du processus d'autorisation des paiements de transfert, de sorte que ceux-ci ne sont comptabilisés que lorsque le cédant dispose de crédits budgétaires suffisants votés par l'Assemblée nationale. La constatation d'un revenu de subvention peut être reportée à une période subséquente lorsque la commission scolaire remplit certaines conditions, lesquelles sont décrites dans la méthode comptable Passifs – Revenus reportés.

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés lors du dépôt du rôle de perception et les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur, à la condition que la Commission scolaire s'attende à les percevoir. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

## Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup

### Notes complémentaires

au 30 juin 2014

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les principales sources de revenus de la Commission scolaire, autres que les transferts et les taxes scolaires, sont les revenus provenant des étudiants, des ventes externes et des recouvrements de coûts directs inclus dans le poste Autres revenus. Les revenus sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les revenus reportés représentent les encaissements pour lesquels les revenus ne sont pas gagnés.

#### **3 - INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE**

La préparation des états financiers demande à la Commission scolaire de réaliser des estimations et de poser des hypothèses pour évaluer et inscrire certains éléments d'actif, de passif, de revenus et de dépenses. Ces estimations reposent sur les données les plus fiables disponibles et les hypothèses les plus probables à ce moment et font appel aux meilleurs jugements de la Commission scolaire.

De par leur nature, les estimations sont sujettes à une incertitude quant à la mesure. Ainsi, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 juin 2014

**4 - EMPRUNT À COURT TERME**

L'emprunt bancaire est autorisé mensuellement par le MELS. L'ouverture de crédit autorisé au 30 juin 2014 est de 34 621 456 \$. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel de 3 % (3 % au 30 juin 2013) et est garanti par le MELS.

**5 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Ce programme permet à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées.

				2014	2013	
	Congés de maladie	Vacances	Heures supplémentaires	Assurance traitement et autres avantages sociaux futurs	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 579 209	2 129 363	-	590 742	4 299 314	3 863 430
Dépenses de l'exercice	2 132 678	2 036 446	17 224	1 391 379	5 577 727	5 849 018
Montants versés au cours de l'exercice	(2 062 081)	(1 971 081)	(17 224)	(1 439 884)	(5 490 269)	(5 413 134)
Solde à la fin	<u>1 649 806</u>	<u>2 194 728</u>	<u>-</u>	<u>542 237</u>	<u>4 386 772</u>	<u>4 299 314</u>

## Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup

### Notes complémentaires

au 30 juin 2014

#### 6 - EMPRUNTS À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Emprunts, garantis par le MELS, aux taux respectifs 9,375 %, 5,784 %, 4,242 %, 3,524 %, 4,025 %, 3,549 %, 2,896 %, 2,879 %, 2,108 %, 2,463 %, 1,657 % et 3,138 % (9,375 %, 5,784 %, 4,242 %, 4,235 %, 4,439 %, 3,047 %, 3,524 %, 4,025 %, 3,549 %, 2,896 %, 2,879 %, 2,108 %, 2,463 % et 1,657 % au 30 juin 2013), échéant jusqu'en 2025	<u>72 861 426</u>	<u>71 489 745</u>

Les versements en capital exigibles sur les emprunts à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2015	4 867 364 \$
2016	5 015 364 \$
2017	2 221 364 \$
2018	1 711 364 \$
2019	1 611 000 \$

#### 7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté à la page 40 du rapport financier.

Le total des immobilisations corporelles inclut ce qui suit :

- des immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur d'un montant de 3 422 551 \$ (3 863 203 \$ au 30 juin 2013), soit 3 422 551 \$ (2 652 696 \$ au 30 juin 2013) pour des bâtiments et 1 210 507 \$ au 30 juin 2013 pour des aménagements. Ces immobilisations ne sont pas amorties.

## Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup

### Notes complémentaires

au 30 juin 2014

---

#### **8 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS**

##### **Politique de gestion des risques**

La Commission scolaire est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2014.

##### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Le risque de crédit lié à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans des institutions financières reconnues dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente son exposition maximale au risque de crédit.

##### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable à un risque de flux de trésorerie.

## **Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup**

### **Notes complémentaires**

au 30 juin 2014

---

#### **9 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- Un montant de 7 651 880 \$ (3 378 392 \$ pour l'acquisition d'équipement de même que pour des contrats de construction, de rénovation et d'aménagement de terrains à être réalisés en 2014-2015.
- Un montant de 4 192 455 \$ (5 159 230 \$ au 30 juin 2013) pour des contrats d'entretien ménager, échéant jusqu'en 30 juin 2018. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 1 012 935 \$ en 2015, 1 036 454 \$ en 2016, 1 058 602 \$ en 2017 et 1 084 464 \$ en 2018. Ces montants seront indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation.
- Un montant de 386 577 \$ pour des contrats de location, échéant entre novembre 2014 et octobre 2018. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 227 185 \$ en 2015, 73 769 \$ en 2016, 66 565 \$ en 2017, 12 175 \$ en 2018 et 6 883\$ en 2019.
- Un montant de 20 296 238 \$ (26 809 640 \$ au 30 juin 2013) pour des contrats de transport scolaire, échéant le 30 juin 2017. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 6 765 413 \$ de 2015 à 2017. Les versements fluctueront selon le % d'indexation fourni par le MELS annuellement.
- Un montant de 705 374 \$ (695 449 \$ au 30 juin 2013) pour des contrats d'entretien de matériels et équipements, échéant jusqu'en juin 2021. Les versements pour les 5 prochains exercices s'élèvent à 349 645 \$ de 2015, 288 808 \$ en 2016, 32 697 \$ en 2017, 8 550 \$ en 2018 et en 2019.
- Un montant de 81 268 \$ pour un contrat d'entretien représentant la quote-part annuelle de la Commission scolaire dans l'entente de copropriété de la fibre optique pour le projet de l'inforoute à large bande.

Conformément aux différentes conventions collectives, la commission scolaire s'est engagée à fournir des activités de perfectionnement. Un montant de 68 189 \$ est inscrit au passif.

#### **10 - ÉVENTUALITÉS**

Au 30 juin 2014, des réclamations pour suspension et d'attribution de postes sont toujours en cours. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de la majorité des litiges. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

**Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup**  
**Notes complémentaires**  
au 30 juin 2014

---

**11 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

**12 - CHIFFRES COMPARATIFS**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

